



Ville d'Esch-sur-Alzette.

## Secrétariat

PB

Date de l'annonce publique de la séance:

13.11.2014

Date de la convocation des conseillers :

13.11.2014

point de l'ordre du jour no:

6B

## Délibération du Conseil Communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette

### Séance publique du 20 mars 2015

**Présents:** Spautz, bourgmestre, Kox, Tonnar, Hinterscheid, Codello, échevins, Maroldt, Knaff, Hildgen, Zwally, Wohlfarth, Weidig, Bofferding, Hansen, Bernard, Freis, Mischo, Kersch, Majerus, conseillers

Espen, secrétaire général

**Absents:** Biltgen, conseiller

## Le Conseil Communal;

**Objet:** Devis concernant l'article 4/612/221312/14004 Rénovation et transformation de l'immeuble coin rue Pasteur / rue Dicks (ancien bâtiment Diva)

Considérant qu'il s'agit d'un devis estimatif concernant le projet de rénovation et de transformation de l'immeuble sis au 24-26 rue Dicks, ancien bâtiment «Diva»;

Considérant que le projet a été élaboré en collaboration avec le Service Jeunesse et vise la mise en place de minimum 15 chambres et pièces communes pour des jeunes et des étudiants universitaires;

Considérant que le devis s'élève à 2.000.000.-€ ;

Considérant que suite à l'approbation du devis, les travaux pourront débiter à court terme;

Considérant que le crédit inscrit à l'article 4/612/221312/14004 de l'exercice 2015 étant suffisant, aucun crédit spécial supplémentaire n'est nécessaire;

Vu les articles 127 et 128 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988;

Vu l'instruction ministérielle sur les budgets des communes et établissements publics;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins, et après en avoir délibéré conformément à la loi,

**a p p r o u v e  
à l'unanimité**

le devis estimatif concernant le projet de rénovation et de transformation de l'immeuble sis au 24-26 rue Dicks, ancien bâtiment «Diva».

En séance

Esch-sur-Alzette, le 04.04.2015

Pour expédition conforme,

Le secrétaire général

Suivent les signatures

Date qu'en tête

La bourgmestre